

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 43 (1979)
Heft: 171-172

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE

VIE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

XVI^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE LINGUISTIQUE ET PHILOGIE ROMANES

Majorque, 7-12 avril 1980.

La deuxième circulaire, d'octobre 1979, est parvenue aux sociétaires en novembre. Elle donne la liste des communications et la liste des congressistes inscrits à la date d'octobre 1979.

Nous rappelons ci-dessous le texte extrait de la première circulaire, envoyée en janvier 1979. Elle annonce que le Congrès aura lieu pendant la semaine après Pâques, du 7 au 12 avril 1980, dans les locaux du Palais des Congrès de Palma de Majorque.

THÈMES DU CONGRÈS.

Le Comité d'Organisation prévoit le classement des communications en quatre grandes sections, divisées en sous-sections :

- I. Linguistique diachronique et dialectologie.
- II. Linguistique synchronique et théorie de la communication.
- III. Histoire externe des langues romanes et sociolinguistique.
- IV. Poétique et critique textuelle.

Le Comité d'Organisation s'efforcera de rendre possibles des rencontres ou des débats proposés par des groupes de congressistes qui voudront bien les organiser. Les intéressés sont priés de communiquer de telles initiatives au Secrétariat du Congrès le plus tôt possible.

Communications.

Les communications ne pourront en aucun cas dépasser la durée de 20 minutes chacune. Elles seront suivies d'une discussion de 10 minutes.

Séances plénières.

Le Comité d'Organisation se propose d'inscrire au programme quatre séances plénières (une pour chacune des grandes sections du Congrès) sur des problèmes importants de linguistique et de philologie romanes. Le sujet de ces exposés et les noms des rapporteurs qui, sur l'invitation du Comité d'Organisation, voudront bien s'en charger, sont annoncés dans la deuxième circulaire.

Tables rondes.

On prévoit des tables rondes sur des sujets larges, avec la participation de plusieurs rapporteurs, et suivies de débats. Le Comité d'Organisation propose les suivantes :

1. Présent et avenir de la langue catalane.
2. Théories linguistiques et Linguistique romane.
3. Histoire de la littérature et critique littéraire.

Présentation de travaux en cours.

Le Comité d'Organisation se propose d'inscrire au programme une ou deux séances de présentation de travaux en cours ou en projet.

LANGUES OFFICIELLES DU CONGRÈS.

Toutes les langues romanes sont admises comme langues officielles du Congrès.

INSCRIPTION.

Les droits d'inscription s'élèvent :

- pour les participants, à 4.000 ptas.
- pour les personnes qui les accompagnent, à 2.500 ptas.
- pour les étudiants, à 1.000 ptas.

Le montant de la cotisation peut être versé par virement bancaire au compte du « XVI^e Congrès international de Linguistique et Philologie romanes », n^o 4254/02, à la Banca Catalana, Oficina Principal, Palma de Mallorca (Telex 68735 BCAT E).

TROISIÈME CIRCULAIRE.

La troisième et dernière circulaire sera diffusée en février 1980. Elle ne sera envoyée qu'aux congressistes inscrits.

CORRESPONDANCE.

Toute correspondance doit être adressée au :
Secrétariat du XVI^e Congrès international de Linguistique et Philologie romanes

**Estudi General Lullia
Carrer Sant Roc, 4
Palma de Mallorca (Espagne).**

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Conformément à l'article 8 des Statuts (cf. *RLiR* 35, 1971, p. 439 sqq.) la prochaine Assemblée générale de la Société de Linguistique romane se tiendra à l'occasion du XVI^e Congrès international de Linguistique et Philologie romanes, à Palma de Mallorca, le vendredi 11 avril 1980, à 18 h.

Tous les sociétaires (membres-personnes-physiques) en règle de leur cotisation au regard de l'exercice précédent (1979) et de l'exercice courant (1980) sont invités à prendre part à cette Assemblée dont l'ordre du jour sera le suivant :

1^o Rapport moral et financier.

2^o Budget de l'année 1980 et prévisions budgétaires des deux années suivantes.

3^o Élections (cf. Statuts, art. 7) :

a) du président pour les trois années à venir ;

b) du secrétaire-administrateur dont le mandat de six ans arrive à expiration¹ ;

c) du secrétaire-trésorier dont le mandat de six ans arrive également à expiration ;

d) de huit conseillers, en remplacement de ceux qui avaient été élus à l'Assemblée générale de Naples, en 1974 (MM. Lindley Cintra, Ferreira da Cunha, Pfister, Roncaglia, Sala, Varvaro et Wandruszka, cf. *RLiR* 39, 1975, p. 252) et qui ne sont pas immédiatement rééligibles ;

e) de tout autre membre du Bureau ou du Conseil dont le poste deviendrait vacant.

4^o Siège du XVII^e Congrès.

5^o Divers.

Des points supplémentaires à l'ordre du jour indiqué peuvent être proposés au président par écrit jusqu'au 15 mars 1980.

Les sociétaires qui seront empêchés d'assister à l'Assemblée générale pourront voter par correspondance conformément à l'article 7 de nos Statuts. Tous ceux qui sont en règle de leur cotisation recevront par conséquent en temps utile un bulletin de vote avec toutes les indications nécessaires.

Le Président : Manuel ALVAR.

1. G. TUAILLON n'est pas candidat au renouvellement de son mandat.